



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Direction
de la musique
de la danse
du théâtre et
des spectacles**

3 MARS 2009

Monsieur Martin PALISSE
Président du Syndicat du cirque de création
221, rue de Belleville
75019 PARIS

Monsieur le Président,

Le directeur

J'ai pris connaissance de votre courrier du 11 février dernier concernant le dispositif d'aides à la résidence pour les arts du cirque.

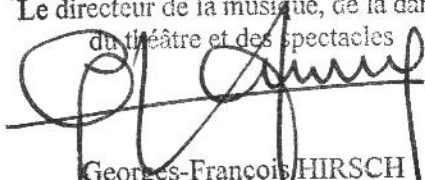
Ce dispositif est maintenu pour l'année 2009 selon ses modalités habituelles.

Une réflexion est par ailleurs en cours sur l'ensemble des dispositifs gérés sur crédits centraux, qui devrait aboutir en 2010 à une réorganisation des mécanismes d'aides, ainsi que des instances consultatives qui y sont rattachées.

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'Etat et des mesures de simplification administrative dans laquelle est impliquée le Ministère de la culture et de la communication.

Je tiens à vous rassurer sur le soutien que mon administration continue d'apporter aux arts du cirque et ne manquerai pas de vous tenir informé du travail en cours en organisant, le temps venu, une rencontre à laquelle votre syndicat sera évidemment associé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de la musique, de la danse,
du théâtre et des spectacles

Georges-François HIRSCH

53, rue Saint-Dominique
75007 Paris France

Téléphone 01 40 15 80 00
Télécopie 01 40 15 89 08